

Compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2 013

Présents : ADELL JM – BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – CAZENAVE M – ESTEBAN P –

GUILHAUMON JM - JAFFUEL C - MARTIN S - MARZA I - PIOCH JL - REVEL M

Absent excusé représenté : MARTIN R procuration à PIOCH JL

Absents: BERRETTE S - GOUTY M

Secrétaire de séance : ADELL JM

I Vote du budget de la commune 2013

Monsieur le Maire présente au conseil le budget primitif de la commune 2013.

- Fonctionnement : Dépenses - Recettes : montant : 773 130.00 € - Investissement : Dépenses - Recettes : montant : 818 606.74 €

L'investissement porte essentiellement sur les travaux « d'éclairage public » et « route de Fontès ». Vote à l'unanimité.

II Vote du budget SPEA 2012

Monsieur le Maire présente au conseil le budget SPEA 2012.

- Fonctionnement : Dépenses Recettes : montant : 242 586.87 €
- Investissement : Dépenses Recettes : montant : 760 806.94 €.

L'investissement concerne les travaux de mise en service du forage Le Fagairas pour l'essentiel. Vote à l'unanimité.

III Questions diverses

1) Vote des taux d'imposition 2013

Monsieur le Maire dit au conseil municipal qu'il faut revoter les taux d'imposition 2013 de la commune délibérés le 3 avril 2013, la délibération n'ayant pas été envoyée à la sous-préfecture.

En effet, suite à la création de la nouvelle communauté des communes Les avant-monts du Centre Hérault, les taux de la FRAMPS sont plus élevés que ceux de l'ancienne communauté Côteaux et Châteaux.

Pour ne pas répercuter une augmentation des impôts à la population et bénéficier d'une compensation de la communauté des communes de 5 748 €, Monsieur le Maire propose au conseil de baisser les taux d'imposition 2013 de la manière suivante :

Taux 2012 16.11 % pour la taxes d'habitation – Proposition 2013 : 15.65 %

Taux 2012 20.87 % pour la taxe foncière (bâti) — Proposition 2013 : 20.87 % (maintien : pas

de taxe foncière à la communauté)

Taux 2012 80.04 % pour la taxe foncière (non bâti) - Proposition 2013 : 77.75 %

Soit un montant total de 353 878 €.

Vote à l'unanimité.

2) Transfert des voies Lotissement Clos Gareng à la commune

Monsieur le Maire propose au conseil de transférer les voies, les réseaux (pluvial, AEP, EU), éclairage publics et espaces verts du lotissement Le Clos Garenq à la commune. Vote à l'unanimité

3) Demande de subvention pour l'éclairage public à Hérault Energies

Monsieur Bardou présente au conseil municipal les travaux d'amélioration de l'éclairage public à prévoir sur la commune :

- remplacement des cellules de commande d'éclairage public par horloge astronomique
- rénovation de l'éclairage public : luminaire type IBERIA
- extension éclairage public route de Fontès,
- extension éclairage public route de la Resclauze

Le coût total de ces travaux s'élève à 28 680.03 € ht. Ils permettront une économie d'énergie sur la commune de 10 % environ.

Monsieur Bardou propose au conseil d'effectuer une demande de subvention auprès d'Hérault Energies.

Vote à l'unanimité.

4) Renouvellement demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour la rue du Four

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que la commune avait demandé une subvention à l'Agence de l'Eau pour les travaux de la rue du Four (voirie et eaux usées). Le montant de ces travaux s'élevait à 68 016.20€ ht. Elle a obtenu une subvention du Conseil Général de 9 995 €.

L'agence de l'Eau en 2011 a informé la commune qu'elle ne pouvait accorder cette aide par manque de disponibilités financières.

Faute de financement suffisant, la commune n'a pas pu commencer ces travaux.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adresser une nouvelle demande de subvention à l'Agence l'Eau pour ces travaux.

Vote à l'unanimité.

Le conseil municipal est clos à 19 h 10.